# AGENCE DU THEATRE

Les honoraires à la charge du vendeur, s'entendent TVA incluse.

# <u>TABLEAU DES HONORAIRES DE NEGOCIATION – IMMEUBLE D'HABITATION</u>

Honoraires applicables à partir du 09/10/2017.

Fixés dans chaque mandat, tenant compte des particularités de chaque affaire, les honoraires pour les biens à usage d'habitation et/ou professionnel sont basés sur le tarif maximal dégressif ci-après :

- Les honoraires de négociation sont à la charge du VENDEUR dans le cadre d'un mandat de vente.
- Les honoraires de négociation sont à la charge de l'acquéreur dans le cadre d'un mandat de recherche.

#### PRIX DE VENTE

## **HONORAIRES TTC**

Jusqu'à 20 000 €	Forfait	2 000 €
De 20 001 à 40 000 €		
De 40 001 à 60 000 €	Forfait	5 000 €
De 60 001 à 80 000 €	Forfait	5 500 €
De 80 001 à 100 000 €	Forfait	6 500 €
De 100 001 à 200 000 €		6,5%
De 200 001 à 300 000 €		6%
(avec un minimum fixé à 13 000 €	Epour cette tranche)	
De 300 001 à 400 000 €		5,5%
(avec un minimum de 18 000 € po	our cette tranche)	
Au-delà de 400 000 €		5%
(avec un minimum de 22 000 € po	our cette tranche)	

## FONDS DE COMMERCE – DROIT AU BAIL

#### **HONORAIRES TTC**

De 0 € à 25 000 €	Forfait	2 500 €
De 25 001 € à 40 000 €		12%
De 40 001 € à 60 000 €		11%
De 60 001 € à 80 000 €		10%
De 80 001 € à 100 000 €		9%
De 100 001 € à 300 000 €		8%
Au-delà de 300 000 €		7%

# **AVIS DE VALEUR:**

- Offert contre délivrance d'un mandat de vente.
- Ou forfait de 150 € TTC (remboursé en cas de vente du bien par nos soins dans les trois ans suivant l'avis de valeur).

## LOCATION DE LOCAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS

10 % du loyer de la première période triennale.

#### **BAIL PRECAIRE**

10 % du montant total des loyers.

#### BAIL GARAGE NON SOUMIS A LA LOI DU 6 JUILLET 1989

(à la charge de chacune des parties)

125 € HT soit 150 € TTC

AGENCE DU THEATRE – SAS au capital de 7774 90 € - SIREN 319 100 707 - RC CAEN 319 100 707 000 11 - Carte professionnelle CPI 1401 2016 000 005 077 – Préfecture du Calvados – Adhérent à la Caisse de Garantie de la F.N.A.I.M, 89 rue de la Boétie, 75008 PARIS – Montant garantie financière 120 000 € - Compte bancaire : Crédit du Nord – Caen.

Tout versement de fonds sur le compte séquestre donnera lieu à la délivrance d'un reçu.